



Les enjeux environnementaux pour nos activités aéroportuaires sont devenus stratégiques et dépassent très largement les seuls engagements de conformité réglementaire. **L'atténuation et l'adaptation au changement climatique** doivent dicter aujourd'hui chacun de nos choix. C'est pourquoi Aéroports de la Côte d'Azur (Nice, Cannes et Saint-Tropez) s'est engagé en 2020 à atteindre une **décarbonation nette de ses activités pour 2030**.

Néanmoins, il nous faut toujours demeurer garants du **respect de la réglementation**, de la **prévention des risques** de pollution et de la **réduction en valeur absolue de nos émissions de gaz à effet de serre**. C'est en encourageant **l'innovation, la conception et le déploiement de produits et services économes en énergie que nous y parviendrons**.

Afin de construire cette trajectoire dans la continuité des précédents engagements et répondre à l'ambition des ACA, une **stratégie Climat CAP 2030** a été élaborée et impulsée pour que nous puissions relever les défis qu'attendent nos métiers et notre environnement. Les compétences et l'implication de notre personnel ainsi que les investissements indispensables sont des éléments clés pour la réussite de cette ambition.

Notre **politique environnementale et énergétique** adossée à cette stratégie Climat a l'ambition d'accompagner cette trajectoire au travers de ces 4 axes :

- **Devenir un groupe aéroportuaire carbone neutre sans compensation pour les émissions sous notre responsabilité au plus tard en 2030 et le rester.**
- **S'inscrire comme acteur responsable de notre territoire :**
  - Adapter notre activité aéroportuaire et nos infrastructures au changement climatique
  - Mettre en place et pérenniser un usage sobre de nos ressources naturelles et énergétiques
  - Prendre une part significative à l'économie circulaire locale **en limitant la consommation, le gaspillage et la production de déchets**
  - Remettre le vivant au cœur de nos préoccupations dans les secteurs opérationnels, le développement des activités aéroportuaires et dans les projets d'aménagement
  - Continuer à réduire les nuisances sonores et atmosphériques
- **Assurer un pilotage de l'entreprise en cohérence avec nos engagements**
- **Valoriser chaque engagement de nos salariés.**

Ces axes sont déclinés en objectifs et chacun de ces objectifs sera évalué régulièrement dans une optique d'**amélioration continue de notre performance environnementale et énergétique** tout en garantissant la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour les atteindre.

Les **parties prenantes** seront associées, consultées et invitées à contribuer à l'atteinte de ces objectifs et sur les perspectives à venir.

Février 2023  
**Franck Goldnadel**  
 Président du Directoire

